

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 9 (1926)

Rubrik: Comité de direction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le Comité de direction et le Conseil du tourisme au sujet de la loi fédérale sur la circulation automobile. Après un exposé de M. *Quattrini*, vice-directeur, une longue discussion s'engagea à laquelle prirent part MM. *F. Martin*, le *Dr Delaquis, Junod*, le *Dr Bierbaum, Mottier, Baumann*, le *Dr Keller* (Winterthur), le *Dr Contat*.

Sur la proposition de M. *Baumann*, l'Assemblée décida de prendre position pour ou contre le projet de loi fédérale. Par 384 voix contre 28, elle se prononça en faveur de cette loi.

Les personnes suivantes furent élues réviseurs des comptes pour 1926 :

MM. le *Dr H. Haeberlin*, Conseiller municipal, Zurich,

J. Mottier, notaire, à Montreux, et

O. Hauser, à Lucerne, ce dernier en qualité de suppléant.

B. Conseil du Tourisme.

Le Conseil du tourisme a tenu deux séances en 1926. A la première, qui a eu lieu à Zurich, le 5 mai, le Conseil du tourisme, après adoption du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1925, entendit une conférence de M. le *Dr Bierbaum* sur „La publicité au service du mouvement des étrangers“.

Il décida ensuite à une forte majorité de se ranger à l'opinion du Comité de direction et de prendre position en faveur de la loi fédérale concernant la circulation des automobiles.

A la seconde séance, tenue à Berne, le 9 décembre, le Conseil adopta le budget pour 1927 et entendit un rapport de M. *Junod*, directeur, sur les travaux présentés au concours d'idées relatif aux nouvelles formes de la propagande touristique, concours ouvert sur la proposition de M. le Dr *Seiler*. La fin de la séance fut occupée par la présentation de deux films de l'Office (Pavillon du tourisme suisse à l'Exposition sportive internationale de Buenos-Aires, Chemin de fer Brigue-Furka-Disentis.)

C. Comité de direction.

Le Comité de direction s'est réuni cinq fois en 1926. Trois séances ont eu lieu à Zurich, une à Berne et une à Lausanne. Les délibérations ont porté, entre autres, sur les questions suivantes :

Edition du matériel de réclame.

Publication du „Swiss Travel Almanac“ et du „Schweizer Reise-Almanach“.

Encouragement à l'aviation civile en Suisse.

Rapport de gestion sur l'exercice 1925.

Comptes de l'exercice 1925.

Développement des succursales de l'Office du Tourisme à l'étranger (Bruxelles, Prague, Nice, Madrid, Rome, Buenos-Aires).

Police des étrangers.

Prise et roulement de films.

Budget pour l'exercice 1927.

Circulation automobile: projet de loi fédérale; allègement des formalités douanières.

Bulletin d'informations de l'Office du tourisme.

Relations avec les agences de voyages en Suisse et à l'étranger.

Concours d'idées relatif aux nouvelles formes de la propagande touristique.
Foires d'échantillons de Budapest, Bruxelles, Milan.
Initiative concernant les Kursaals.
Renouvellement des subventions pour la période 1927/29.

D. Etat des membres.

Au 31 décembre 1925, les subventionnats et les membres payant une cotisation annuelle d'au moins fr. 500.— y compris la Confédération et les Chemins de fer fédéraux — étaient au nombre de 157 et versaient une somme de fr. 433.100. Au 31 décembre 1926, ils étaient 158 versant des subventions et des cotisations pour un total de fr. 438,600.—. L'augmentation provient en bonne partie de ce que la Société suisse des hôteliers a porté sa subvention de fr. 15.000 à fr. 20.000 pour l'exercice 1926. Des allocations volontaires, sans engagement pour trois ans, ou d'un montant inférieur à fr. 500.— ont été payées en 1926 par 39 entreprises et corporations (1925: 23) avec un total de fr. 9.445.— (1925: 4.565.—).

Les engagements financiers de la plupart des membres de l'Association nationale pour le développement du tourisme ayant pris fin avec l'exercice 1926, des démarches ont été faites en vue de leur renouvellement et du recrutement de nouveaux membres dans les milieux intéressés directement ou indirectement au développement du tourisme suisse. Au 31 décembre 1926, la plupart des membres avaient renouvelé leurs contributions; d'autres corporations nous ont informés de leur adhésion provisoire; celle-ci deviendra définitive lorsque leurs conseils auront pris les décisions nécessaires. Plusieurs cantons et villes attendent l'adoption de leur budget pour faire connaître le montant futur de leurs subventions. D'ores et déjà nous pouvons annoncer avec satisfaction que le nombre des membres et subventionnats, ainsi que des contributions souscrites, est en progrès.

E. Office suisse du tourisme.

1. Organisation générale.

Au siège principal de l'Office à *Zurich*, de même qu'au siège auxiliaire de *Lausanne*, l'exercice 1926 a été marqué par une activité croissante dans tous les domaines du tourisme: édition du matériel de propagande et sa diffusion à l'étranger; publication d'un bulletin périodique d'informations; relations suivies avec les représentants officiels de la Suisse à l'étranger et avec les agences de voyages; collaboration avec les autres intéressés au tourisme suisse; relations avec la presse en Suisse et à l'étranger; constitution de collections de films, de diapositives et de clichés, service de prêt de ces moyens de propagande; encouragement à l'organisation de conférences à l'étranger; étude du trafic suisse dans ses relations avec le tourisme, propositions en vue de son développement, etc. Nous tenons à relever surtout le développement pris par notre *service d'informations*. De toutes les parties du globe, de tous les pays nous parviennent journalement des demandes d'informations sur nos centres touristiques, nos stations balnéaires et climatiques, nos écoles et instituts privés, nos hôtels et nos entreprises de transports. Cela prouve que l'Office du tourisme est de plus en plus connu à l'étranger, qu'on